

## Double oui à l'initiative du COSA et à l'article constitutionnel sur l'éducation

**Ce samedi a lieu à Bienne la 87ème assemblée ordinaire des délégués du PEV Suisse. Après que les délégués ont accepté l'initiative du COSA ainsi que l'article constitutionnel sur l'éducation ce matin, les affaires statutaires remplissent le programme pendant l'après-midi.**

Afin d'avoir, pendant la campagne de votation, très rapidement la certitude que le parti a décidé d'un mot d'ordre, le PEV a traité déjà aujourd'hui, lors de sa 87<sup>ème</sup> assemblée ordinaire des délégués, l'initiative populaire « Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS (Initiative du COSA) », initiative qui va probablement être soumise au vote le 24 septembre. Rudolf Rechsteiner (SP, BS), le « père » de l'initiative, a accepté de parler en temps que partisan du oui. A cause de l'évolution démographique, le futur financier de l'AVS n'est pas rose. Le Conseil fédéral a présenté des mesures pour soutenir cet AVS, mais des mesures qui vont uniquement à la charge des assurés, car il ne veut pas trouver de recettes supplémentaires. De plus, les bénéficiaires assurés de la Banque nationale vont finir, aussi bien au niveau de la Confédération que des cantons, souvent dans des baisses d'impôts en faveur des riches.

Heiner Studer (conseiller national, PEV AG) lui a rétorqué que c'est encore le Parlement, et si besoin, le peuple, qui va décider de pas futurs du Conseil fédéral en ce qui concerne l'AVS. Si l'on accepte l'initiative, environ 800 à 900 millions annuels vont manquer à la Confédération. Cet partie du bénéfice de la Banque nationale lui était due jusqu'à maintenant sans affectation particulière. « Où est-ce que ces deux milliards peuvent être compensés ou être économisés en plus ? » : telle est la question rhétorique de Studer, qui a reconnu que l'initiative permettrait de sécuriser l'AVS pendant de nombreuses années. Elle menacerait néanmoins des dépenses fédérales en matière d'éducation, d'environnement et de solidarité internationale, en lui enlevant des moyens financiers qui ne sont pas facilement remplacés. Il est vraisemblable, selon Studer, que le peuple accepte une augmentation de la TVA en faveur de l'AVS, mais très certainement pas une en faveur de la caisse générale de la Confédération.

Les prises de parole des délégués, au cours de la discussion qui a suivi les présentations, ont vu un double malaise. Tout d'abord, on était pas sur si les cantons vont utiliser leur part du bénéfice de la Banque nationale de façon raisonnable ou si ces moyens financiers vont être gaspillé en faveur de cadeaux fiscaux pour les plus riches. Deuxièmement, on ne pouvait pas se passionner pour des menaces de hausse de la TVA en faveur de l'AVS, vu que cette taxe est asociale et affecte les familles de façon sur proportionnelle. Les délégués ont été d'avis qu'il est plus sage de faire parvenir la part prévue des bénéfices de la Banque nationale par l'initiative à l'AVS et ont décidé du oui par 65 voix contre 27.

L'article constitutionnel sur l'éducation, présenté par Heiner Studer, était moins controversé au sein du PEV et a été acceptée par 99 voix contre 0.

Cet après-midi, les affaires statutaires de cette assemblée ordinaire vont suivre. Ruedi Aeschbacher, président du parti et conseiller national, va présenter sa vision de la situation politique. Joel Blunier, secrétaire général va exposer la vie du parti. Ensuite, Beat Monhart, responsable des finances va faire avaliser le bilan 2005 et ensuite présenter le budget 2007. Enfin, il y a encore des élections complémentaires pour le comité central. Sont candidats Ueli Scheuss, comme représentant du PEV SG, Anika Bossard pour le PEV AG, François Bachmann pour le PEV VD. Nancy Bolletter, ex-députée au Grand Conseil zurichois est aussi proposée. En temps que présidente des Femmes PEV, elle est censée participer à la direction générale du PEV Suisse, l'élection au sein du comité central est la condition pour cela.

Bienne, le 1 avril 2006/nh/gm

Pour plus d'informations :

---

Dr Ruedi Aeschbacher, conseiller national (PEV, ZH), Président PEV Suisse : 076 376 33 84  
Heiner Studer, Conseiller national (PEV, AG) : 079 445 31 70  
Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79  
Niklaus Hari, Responsable communication PEV Suisse : 079 202 72 27

---